

Réunion de Conseil Municipal Lundi 26 Novembre 2018

Compte rendu

Par suite d'une convocation le 15 Novembre 2018, les membres du conseil municipal se sont réunis le Lundi 26 Novembre 2018 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Fabien CHARPENTIER, Maire.

Présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Monsieur Damien PARADIS, absent excusé.

ORDRE DU JOUR : Dénomination de la Rue du Lotissement, demande de pose de deux candélabres Rue des Moissons et questions diverses.

Dénomination de la Rue du Lotissement:

Le Conseil décide de dénommer la rue du lotissement privé de Monsieur Daniel LAPIE : Rue des Étis.

Demande de création de deux candélabres Rue des Moissons :

Le Conseil décide de demander à la Communauté Urbaine du Grand Reims la création de deux points lumineux dans la Rue des Moissons afin de faire la jonction d'éclairage public entre la Grand Rue et la Rue des Étis. Le Conseil autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Questions diverses :

- *Point sur les subventions demandées dans le dossier « City stade et aire de jeux » :*

Le Maire informe le Conseil que les deux dossiers de demande de subvention ont été déclarés complets par les services du Grand Est et par les services du Grand Reims.

- *Balayage des rues:*

Le Maire avait présenté lors de la dernière réunion de Conseil un devis d'une société de balayage mécanique des voiries et caniveaux pour le passage de celle-ci sur la Commune.

Le Maire reprendra contact avec la société au printemps 2019.

- *Création du bassin (haut de la Commune):*

Le Maire informe que les travaux sont terminés.

- *Noël des enfants :*

Le Conseil Municipal décide de fixer la date du Noël des enfants au 21 Décembre 2018 à 18h30. Un coupon réponse sera distribué dans les boîtes aux lettres prochainement.

- *Travaux cimetière :*

- La pelouse a été ressemée une nouvelle fois car il y avait encore des problèmes de pousse.
- Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de création du nouveau cimetière vont débiter ces jours-ci.
- *Étude pour l'achat d'un columbarium :*

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a pris rendez-vous avec une société pour étudier l'implantation d'un columbarium (banc et jardin du souvenir).

Le Conseil Municipal décide d'attendre la fin des travaux de création du nouveau cimetière pour mieux se rendre compte de l'emplacement et de la taille de celui-ci.

- *Fermeture de la Boulangerie des Petites Loges :*

Suite à la fermeture de la boulangerie qui faisait la tournée dans le village pour le pain, le Maire avait décidé de faire un questionnaire (par mail) afin d'avoir une estimation du nombre de baguettes vendues/jour. Ne trouvant pas de nouveau boulanger pour reprendre la tournée, le Maire propose au Conseil de faire une étude pour la location d'un distributeur à pain.

Séance levée à 21h50